



AVEC FRANÇOIS
BONNEAU



PLUS FORT,
ENSEMBLE

Collectif Stop Paradis
Fiscaux 45

Orléans, le 4 juin 2021

Mesdames, Messieurs,

Lors de notre rendez-vous du 11 mai dernier, au nom de votre collectif « STOP PARADIS FISCAUX 45 », vous m'avez interpellé sur la question de la lutte contre l'évasion fiscale et les engagements du Conseil Régional dans le cadre de sa « politique achats ».

Les priorités du schéma de promotion des « Achats responsables » de la Région Centre-Val de Loire se déclinent autour de 4 axes :

- Développer une politique d'achat innovante et soucieuse de la bonne gestion des deniers publics,
- Placer les enjeux environnementaux et l'économie circulaire au cœur de la commande publique,
- Encourager l'économie sociale et solidaire,
- Faciliter l'accès des acteurs économiques locaux.

De ces priorités et pour soutenir l'activité économique locale, notre commande concentre aujourd'hui 76 % de ses dépenses sur des fournisseurs régionaux et sur 71 % de TPE et PME.

Ces engagements permettent à notre collectivité de limiter très fortement les contractualisations avec des grands groupes notamment internationaux.

Conformément au code de la commande publique et à la loi « Sapin », la région veille au respect des informations transmises en terme social, fiscal et environnemental. Et, au regard des règles de la Commande Publique la Région répond régulièrement aux contrôles de la DGFIP et de la Chambre Régionale des Comptes.

D'autre part, dans le cadre de notre engagement Achat responsables et parce que nous attachons une grande importance au choix de nos fournisseurs, je tiens à vous informer que la Région Centre Val de Loire est la seule région française aujourd'hui à avoir fait le choix de la Norme ISO 20400.

Les lignes directrices que la Norme impose, renforcent les engagements de notre politique d'« Achats Responsables », conjuguée désormais à une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et de développement durables auprès de nos fournisseurs. L'application de ces principes conduit à exiger plus de transparence dans le cadre des règles qui nous sont imposées.

Dans le cadre du label « Achats durables et responsables » que notre région a obtenu et pour aller plus loin, nous engagerons un plan de prévention des risques afin de redéfinir les procédures de mise en garde contre les risques de corruption. Ce plan sera engagé à la suite d'un diagnostic que l'Agence Française Anti-corruption (AFA) réalisera le dernier trimestre 2021 à la demande de notre collectivité.

Vous le savez, je demeure très soucieux et exigeant de la bonne gestion de la dépense publique. A l'issue du prochain mandat, je m'engage à poursuivre les priorités que nous nous sommes fixées et à améliorer tout contrôle dans le cadre de notre habilitation.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes respectueuses salutations.

En vous assurant de ma volonté
d'engager résolument la collectivité
régionale dans la mobilisation
contre la corruption notamment
de Travers de ses rapports Travers
plus créatifs et avec les
entités économiques avec lesquelles
nous travaillons.



François BONNEAU